

IKAZE MU BANYU : Vers une guérison collective pour une paix durable

Thérapie entre prisonniers et victimes à Huye, Rwanda.



Pays : Rwanda - Districts Huye, Nyaruguru, Gisagara et Nyamagabe

Bénéficiaires : 300 personnes travaillant en lien avec les prisonniers et prisonnières du génocide ; 16'286 personnes incarcérées dans les 2 prisons d'intervention, dont 650 prisonnières et prisonniers devant réintégrer leur communauté et se réconcilier avec les victimes, 20 enfants de plus de 3 ans emprisonnés avec leurs mamans ; 1000 personnes dans les familles des prisonniers.

ODD : ODD 3 – Bonne santé et bien-être / ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces

Date de début : 01.09.2021

Date de fin : 30.08.2022



Eirene Suisse



Eirene Suisse est une ONG active depuis 1963 dans la construction de la paix et la promotion des droits humains.

Eirene Suisse est une association de coopération au développement par l'échange de personnes, c'est-à-dire l'envoi de professionnels qualifiés auprès d'associations partenaires au Sud.

Nous élaborons des projets sur-mesure en fonction des besoins exprimés par nos partenaires au Sud, permettant ainsi de garantir un effet durable des projets ainsi que le transfert de compétences pour renforcer l'autonomie des équipes locales.

La petite équipe de coordination basée en Suisse gère une quinzaine d'affectations de volontaires par année et assure le suivi de plusieurs projets dans ses trois zones d'intervention principales : l'Afrique des Grands Lacs, l'Amérique Centrale et Haïti. Grâce aux liens solides et réciproques développés avec notre réseau de partenaires, au Nord comme au Sud, nous mettons aussi en œuvre des formes de coopération innovantes, tels que les échanges Sud-Nord et Sud-Sud, des ateliers d'échange d'expériences et de partage des savoirs, ainsi que des formations.

Eirene Suisse est une association sans but lucratif reconnue d'utilité publique, et sans appartenance politique ni confessionnelle.

Objectif global du projet

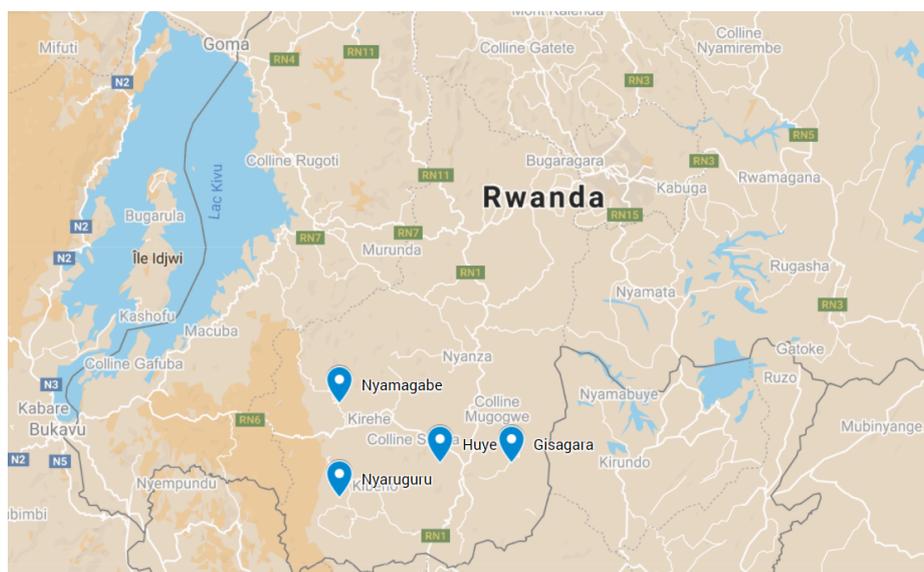
Les prisonniers seront réintégrés pacifiquement dans leurs familles et communautés respectives. La chaîne pénale aura été habilitée à garantir et à promouvoir les droits de l'homme des auteurs de génocide.

Dans les prisons centrales de Huye et Nyamagabe, les conditions psychosociales des prisonniers sont améliorées et ces derniers ont les capacités de se réconcilier avec les victimes du génocide.

Contexte

Le Rwanda a été marqué par un terrible génocide perpétré contre les Tutsis. A l'issue de cet événement, la société rwandaise a jugé ses tortionnaires, entraînant un afflux au sein des prisons. 26 ans plus tard, les prisonniers de longue peine commencent à être libérés. Cet afflux de prisonniers au sein du système carcéral a fortement testé le système carcéral rwandais. Les acteurs de la chaîne pénale ont une faible capacité à protéger et à promouvoir les droits des prisonniers lorsqu'ils purgent encore leur peine. En outre, le système judiciaire et pénitentiaire manque de connaissances sur les meilleures pratiques des systèmes de réinsertion, qui permettent de créer un environnement social favorable pour les prisonniers qui ont besoin d'une préparation appropriée, avant leur libération. Du côté des prisonniers, le manque de préparation lorsqu'ils sont encore en prison les place dans un environnement difficile à gérer. Après de longues années de détention, ils se retrouvent dans une famille qui a créé ses propres et nouvelles règles pour s'adapter à l'absence du détenu et qui a réorganisé les rôles et les responsabilités de chacun et chacune. Les détenus qui se sentent rejetés par leurs propres familles ont du mal à coexister avec elles et dans ces cas, le risque de récidive est élevé. De

même, ce rejet rend encore plus difficile la cohabitation avec les familles des victimes et l'ensemble de la communauté. La stigmatisation de ceux qui ont été emprisonnés, plus particulièrement pour les prisonniers du génocide, offre à ces derniers peu de perspectives de réinsertion socio-économique. Ni les centres de formation ni les entreprises privées ne sont prêts à les intégrer en leur offrant des opportunités, comme c'est le cas pour les personnes ordinaires. En raison des problèmes mentionnés ci-dessus et de leur interconnexion, des communautés entières vivent dans la crainte du retour des auteur·e·s. Cette situation est particulièrement problématique pour les femmes détenues. Elles sont stigmatisées en tant qu'anciennes prisonnières, mais aussi en tant que femmes ayant brisé un tabou social en commettant des crimes. Elles sont plus susceptibles d'être socialement exclues à la fois par leur propre famille et par la communauté.



Les districts Huye, Nyaruguru, Gisagara et Nyamagabe concernés par le projet.

Ce projet se situe dans un contexte post génocide où une forte précarité psychosociale est observée, particulièrement dans les zones défavorisées du pays, notamment dans les prisons. De plus, les divisions à caractère ethniques continuent à être source de tensions, plus particulièrement dans le cadre du processus de restitution des biens pillés pendant le génocide. Ces tensions entravent ainsi la restauration d'un climat de paix et de confiance. Malgré les efforts du gouvernement rwandais pour soutenir la population et entamer un processus de réconciliation, la précarité psychosociale reste très élevée. Ce problème se complexifie avec la libération des prisonniers de longue peine qui a débuté en 2019. Le taux de violence domestique alarmant constitue un problème de santé publique majeur, tout comme la précarité dans les prisons. Surpeuplées, elles sont occupées par des dizaines de milliers de personnes accusées d'avoir participé au génocide. Les conditions extrêmes de vie auxquelles sont confrontés les prisonniers, le taux élevé de traumatisme et de dépression de ces derniers et le manque de moyens complexifient la mise en place d'un processus de médiation des conflits. De plus, bien que certains prisonniers souhaitent pouvoir entamer un processus de réconciliation avec leur famille et les rescapés du génocide, les prisons n'ont pas les moyens financiers et logistiques de mettre des projets en place.

Projet

Ikaze en kinyarwanda exprime la volonté de vivre en paix avec les auteurs du génocide. Le projet facilite la réintégration des prisonniers via une réelle cohésion sociale, afin qu'ils le soient pacifiquement et que la chaîne pénale garantisse les droits de l'homme.

Ce projet cadre parfaitement avec les politiques nationales de réconciliation. En effet, il est stipulé dans le document des indicateurs de développement pour la Vision 2020 du Rwanda que le développement du pays doit se construire sur les bases solides d'une cohésion sociale renforcée. Aujourd'hui, les directives de la Commission Nationale d'Unité et Réconciliation demandent aux partenaires d'orienter les efforts de guérison et réconciliation vers les régions et les milieux mal servis, comme par exemple, les établissements pénitenciers et les communautés dont les membres sont en prison pour cause de génocide.

Dans les prisons centrales de Huye et Nyamagabe, les conditions psychosociales des prisonniers seront améliorées et ces derniers sont appuyés pour se réconcilier avec les victimes du génocide. Les détenus et les familles des victimes seront les premiers à bénéficier directement de cette mesure. La préparation de chaque groupe cible contribuera à une meilleure coexistence pacifique du niveau inférieur (village) au niveau supérieur (district). Ce bénéfice sera ensuite étendu à l'ensemble de la communauté locale, y compris à ceux qui ne sont ni parents, ni victimes, ni prisonniers. Grâce à la sensibilisation du public et à la guérison psychosociale de la communauté, la cohésion sociale de l'ensemble de la communauté bénéficiera de la réintégration réussie des prisonniers. Les prisonniers seront réintégrés pacifiquement dans leurs communautés respectives. La chaîne pénale aura été habilitée à garantir et à promouvoir les droits de l'homme des auteurs.

Les conflits entre les prisonniers et les gardiens sont fréquents. C'est pourquoi des formations, en faveur des gardiens ainsi que des responsables des prisonniers (eux-mêmes prisonniers), vont être organisées au sein des prisons. Des formations sur la gestion non-violente des conflits ainsi que des séances de thérapie sociale en prison, visant la guérison des relations sociales, seront organisées. Le but étant de diminuer les maladies des prisonniers liées aux mauvaises conditions de vie et ainsi réduire le taux de mortalité en prison et surtout leur permettre de résoudre ce conflit après la fin du projet.

De façon transversale, le projet est sensible aux aspects du genre. En effet, l'AMI a été attentif à cibler des prisons pour hommes et pour femmes afin de conserver cette composante. Dans les communautés, le projet vise les hommes et les femmes, et plus particulièrement les jeunes. De manière plus générale, en s'attaquant aux violences domestiques, et en promouvant la masculinité positive, l'AMI tente de changer les mentalités des bénéficiaires, mais également celles de tous les partenaires présents. Les activités en matière de sensibilisation et de masculinité positive vont continuer via les groupes-relais pour permettre un changement des mentalités par l'exemple et sur la durée. Ce projet tiendra compte de tous les aspects de l'équilibre homme et femme du début à la fin. Aussi sera-t-il sensible aux problèmes des prisonniers, mais aussi aux violences domestiques, notamment celles faites aux femmes dans les ménages de Nyaruguru.



Les méthodologies du partenaire associent des méthodologies telles que la Thérapie Sociale, avec des méthodes plus traditionnelles, inspirées du contexte rwandais tel que la Bonne Puissance. Le projet fera recours aux séances de formation initiale et de perfectionnement, aux séances de dialogue par la thérapie sociale entre les groupes en antagonisme, aux séances de prise en charge psychosociale en faveur des personnes vulnérables, à la médiation des conflits, aux campagnes de sensibilisation communautaire, aux enquêtes préliminaires sur les domaines d'intervention, aux séances de suivi et monitoring des résultats et des indicateurs. Ces différentes approches combinées garantissent un meilleur taux de réussite des effets du projet. Une approche holistique est nécessaire pour garantir un traitement des conflits dans leur globalité au travers de la réconciliation nationale, mais également au sein du foyer, au travers de la prévention aux addictions et aux droits des femmes. Le suivi de la restitution des biens pillés dans le cadre du génocide est également nécessaire pour éviter la création de nouveaux conflits. Finalement, l'approche dans les prisons permet d'anticiper les peurs de la population et des prisonniers sur leur future réintégration.

Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs :

- Assistants Communautaires en Santé Mentale : 75 hommes et 75 femmes
- Assistants Communautaires en Réconciliation : 30 hommes et 30 femmes
- Le personnel des prisons de Huye et Nyamagabe et les responsables des prisonniers : 30 hommes et 30 femmes
- Autorités locales et autres acteurs : 15 hommes et 15 femmes
- Populations des deux prisons d'intervention : 12'601 hommes et 3'685 femmes
- Auteurs de génocide (Huye et Nyamagabe) désirant se réconcilier avec les victimes du génocide : 150 hommes et 50 femmes
- Prisonniers du génocide devant réintégrer leurs familles et leurs communautés entre 2021-2023 : 150 hommes et 50 femmes
- Prisonniers vulnérables rejetés par leurs familles : 125 hommes et 125 femmes
- Enfants de plus de 3 ans emprisonnés avec leurs mamans dans la prison de Nyamagabe : 9 garçons et 11 filles
- Familles des auteurs et des victimes des crimes des districts Huye, Nyaruguru, Gisagara et Nyamagabe : 500 hommes et 500 femmes

Les bénéficiaires indirects :

- Communautés d'origine des auteurs et des victimes : 31'000 hommes et 39'000 femmes
- Populations au niveau des 4 districts ciblés : 576'000 hommes et 624'000 femmes

Partenaire local : Association Modeste et Innocent (AMI)



L'AMI est une association sans but lucratif (asbl), fondée au Rwanda en 2000, et dont la mission est de promouvoir l'UBUNTU dans la société. UBUNTU signifie l'essence de l'humain, le droit-devoir qui fonde l'humain en son humanité, le droit d'être bon (santé physique, émotionnelle, mentale et spirituelle) et le devoir d'être don (efficacité dans l'économique, le politique, le culturel et le social). Comme objectif, AMI vise la transformation sociale vers une société en équilibre.

L'AMI cible les organisations non gouvernementales et associations rwandaises locales oeuvrant directement dans le domaine de la culture de la paix en proposant des formations pour leur personnel. En janvier 2007, l'AMI a mis sur pied un Centre d'Entraînement à l'Engagement et au Plaidoyer (CEEP) visant le changement de niveau de conscience en vue de la restructuration de la société rwandaise. La méthodologie utilisée par l'AMI (voire annexe I) est avant tout basée sur une approche individuelle. La Thérapie sociale, qui agit, elle, sur le groupe, représente dès lors un complément idéal aux outils de l'AMI.

L'AMI a déjà reçu un trophée du meilleur prestataire en bonne gouvernance « Best performer in good governance » de la part du district de Nyaruguru et des autres districts de la zone d'intervention et a déjà reçu mandat de la Commission Nationale d'Unité et Réconciliation de former les autorités locales et les responsables religieux du district de Nyanza sur ses approches. De plus, l'AMI est déjà en contact avec les prisons et possède les autorisations d'accès nécessaires à la mise en place du projet en vertu du protocole d'entente signé entre l'AMI et l'Office rwandais des prisons en août 2020.

Budget

Le budget total pour ce projet d'une durée d'1 année (du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022) est de CHF 133'652.

Contact : Association Eirene Suisse

Florine Jacques, Coordinatrice communication, recherche de fonds et programme Nord
Bastien Morard, Coordinateur programme Grands Lacs

Adresse de Correspondance : Rue des Côtes-de-Montbenon 28 - 1003 Lausanne

Siège : Rue des Délices 12A – 1203 Genève

Tél. +41 22 321 85 56 – **Courriel** : florine.jacques@eirenesuisse.ch

Site internet : www.eirenesuisse.ch

CCP : 23 – 5046 – 2

IBAN : CH93 0900 0000 2300 5046 2

SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

Association Eirene Suisse : Rue des Délices 12A – 1203 Genève

Mention : Rwanda / AMI